

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS SUR L'ÉOLIEN ET LE PHOTOVOLTAÏQUE

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, va accueillir prochainement un « Générateur », une personne chargée d'accompagner les collectivités dans le développement des énergies renouvelables, éolien et photovoltaïque.

Les Générateurs, un réseau de conseillers spécialistes des énergies renouvelables

Mis en place et cofinancé par l'ADEME, l'Agence de la Transition Écologique, les Générateurs constituent un réseau de conseillers, spécialistes des énergies renouvelables.



En Bourgogne-Franche-Comté, ce sont les syndicats d'énergie qui portent ces emplois. Chaque conseiller Générateur a reçu une formation complète (technique, juridique, montage de projets) pour répondre clairement et efficacement à l'ensemble des attentes des élus concernant leurs projets éoliens et photovoltaïques au sol.

Lorsqu'une collectivité porte un projet éolien, photovoltaïque au sol ou photovoltaïque toiture au delà de 100 kWc de puissance (ou est démarchée par un opérateur privé), le Générateur s'engage à ses côtés et l'accompagne durant toute sa phase d'études. Il apporte des compétences techniques, juridiques et financières pour les accompagner et négocier en faveur d'un projet rassurant la population, une expérience, une neutralité et un réseau garant des intérêts des territoires et de leurs habitants.

Le programme a pour objectif de compléter l'expertise des élus, en particulier s'ils ne disposent pas de services techniques.

4 Générateurs en Bourgogne-Franche-Comté

En Bourgogne-Franche-Comté, Territoire d'énergie Bourgogne-Franche-Comté, regroupant les 8 syndicats d'énergie de la Région constitue la porte d'entrée du dispositif, le SICECO étant facilitateur du programme pour la Côte-d'Or. L'ADEME subventionne une partie de chacun des postes à hauteur de 30 000 € par an pendant 3 ans. Le reste est financé par les 8 syndicats d'énergie, en moyenne 200 000 € par an.

S'ils rayonnent dans toute la Région, 2 Générateurs sont basés dans le Jura et 1 en Saône-et-Loire. Prochainement, un quatrième, basé en Côte-d'Or viendra compléter les effectifs de ce programme. Hébergé dans les locaux du SICECO, il pourra rayonner sur la Côte-d'Or et les départements limitrophes. Les collectivités, communes et EPCI, pourront faire appel aux Générateurs gratuitement.



Le dispositif des Générateurs a été présenté par l'ADEME lors de la conférence sur l'énergie le 26 septembre 2024 à l'occasion du Congrès national de l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France). Le SICECO et l'ADEME en ont profité pour signer la convention pour l'arrivée du quatrième Générateur.

CONTACTS PRESSE : Nathalie Blanc - nblanc@siceco.fr - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 18 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, planification énergétique, énergies renouvelables, Économies d'énergie, Achats d'énergies, bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique et communications électroniques.